



Nous avons remporté, en groupement avec Suez Consulting et FCL – Gérer la Cité, un appel d'offre de la Ville de Paris visant à accompagner la future Coopérative "Carbone Paris & Métropole du Grand Paris" dans la création d'un « Label Local ».

Il s'agit de créer un dispositif visant la labellisation de projets à forte valeur ajoutée environnementale, de définir son périmètre, son fonctionnement (gouvernance, juridique, financement, process) et de l'accompagner dans sa mise en œuvre avec la création d'une première méthodologie dédiée à la nature en ville.

Particularité notable : il s'agira de valoriser les projets pour l'ensemble des externalités positives qu'ils génèrent et donc de s'affranchir des réflexes de quantification carbone : un défi de taille !

C'est une belle référence dont les livrables finaux devraient être rendus en mai-juin 2023.

La Société Forestière est par ailleurs en passe de devenir **sociétaire de la Coopérative "Carbone Paris & Métropole du Grand Paris"**, tout comme CDC Biodiversité et la Banque des Territoires.

Par Antoine DEZA

Notre « Méthode Ville Arborée », une nouvelle méthodologie #Labelbas carbone dédiée aux projets d'arbres en ville, a été déposée auprès du Ministère de la Transition Ecologique le 28 octobre dernier.



La Direction des Solutions fondées sur la Forêt a porté pendant près d'un an la rédaction d'une nouvelle méthodologie Label bas-carbone dédiée aux projets d'arbres en ville, baptisée « **Méthode Ville arborée** »

L'objectif est d'attirer de nouveaux financements, plutôt privés, dans une logique de compensation volontaire au plus près des territoires urbains et de leur réalité. Cette méthode vise à rendre éligibles des projets d'augmentation du couvert arboré en milieu urbain. Un travail approfondi a été mené sur la mesure de la séquestration carbone des arbres et arbustes plantés, ainsi que sur celle des sols.

En parallèle, quatre cobénéfices sont pris en compte, à travers un total de 25 indicateurs : biodiversité : rafraîchissement urbain, gestion de l'eau, bien-être et santé.

En phase d'instruction, la méthode est aujourd'hui testée « en conditions réelles » à travers un projet de parc urbain.

Le projet a été soutenu financièrement par **la Banque des Territoires, ELAN, le Groupe La Poste, Icade et Suez** et le travail sur les cobénéfices a été mené en partenariat avec **Suez Consulting**.

Le 28 octobre dernier, notre méthode « Ville arborée » a été déposée auprès du **Ministère de la Transition Ecologique** et nous serions très fiers de pouvoir apporter un nouveau levier financier aux villes dans leur adaptation au changement climatique